

Accès aux marchés publics

Près de 400 TPE-PME témoignent

Mai 2018



Enquête du 30 mars au 27 avril 2018



Enquête en ligne
Cible : 5 695 entreprises du Loir-et-Cher
Micro-entreprises ou PME
Tous secteurs d'activités

Courrier postal
30 mars 2018

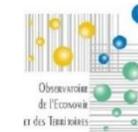
2 relances par mail
17 et 24 avril
3 000 entreprises

6,7 %

Un taux de retour satisfaisant

504 connexions
384 réponses
exploitables

Un échantillon de réponses représentatif



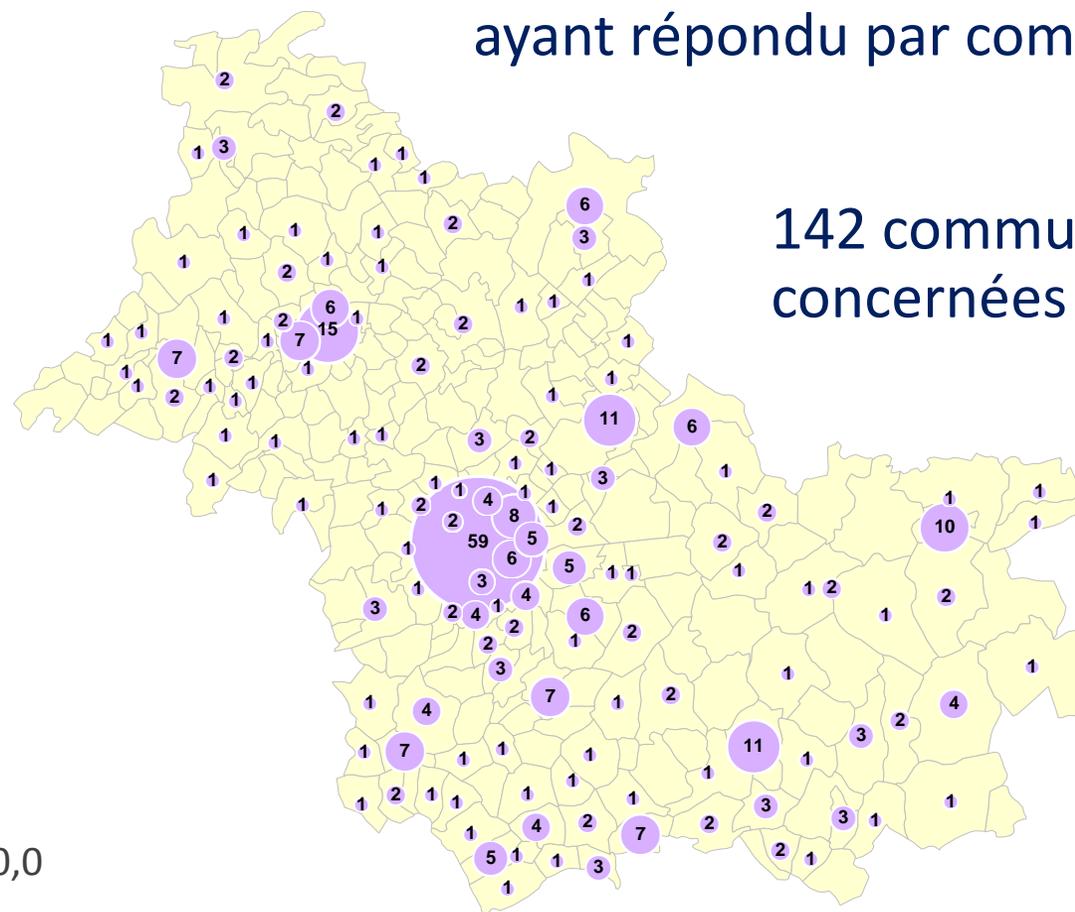
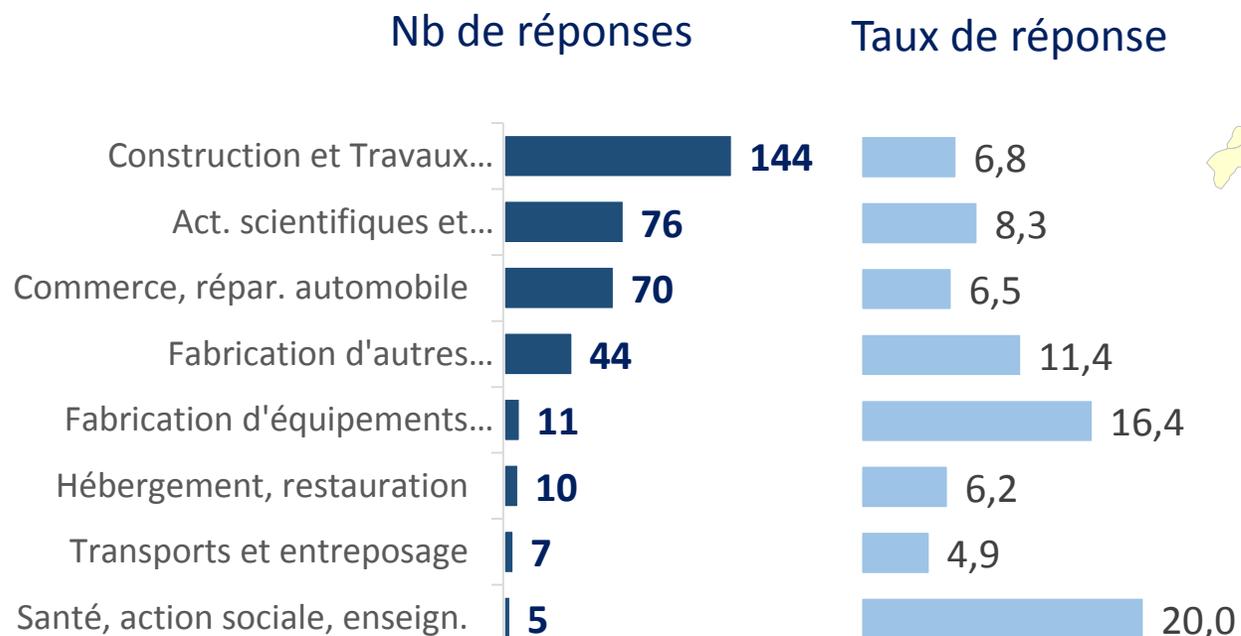
Une majorité de petits établissements

3 répondants sur 5 ont moins de 5 salariés

Une bonne représentation géographique

Nombre d'entreprises ayant répondu par commune

LE BTP très représenté

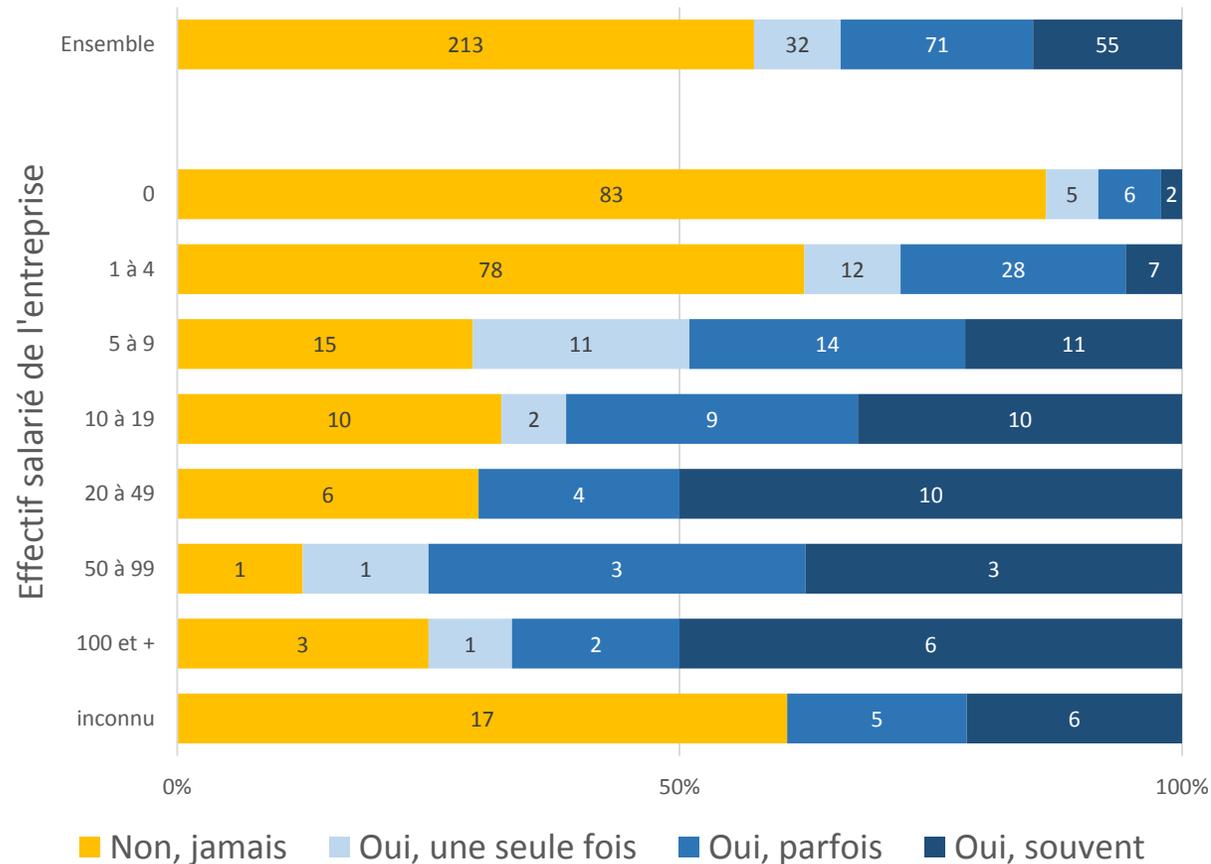


4 répondants sur 10 ont participé à un marché public



Une pratique qui croît avec la taille de l'entreprise

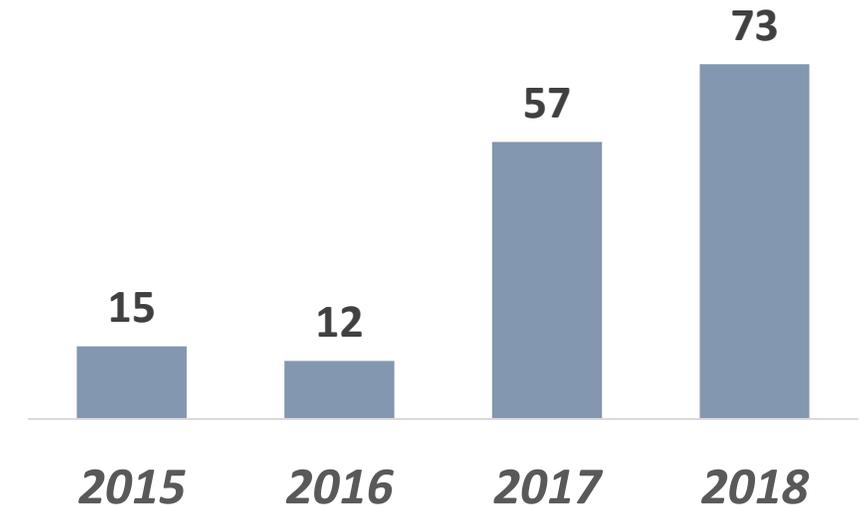
Avez-vous répondu à un marché public au cours des 3 dernières années ?



158 répondants concernés

Des expériences très récentes

Dernière année de réponse à marché public
(en nb d'entreprises)



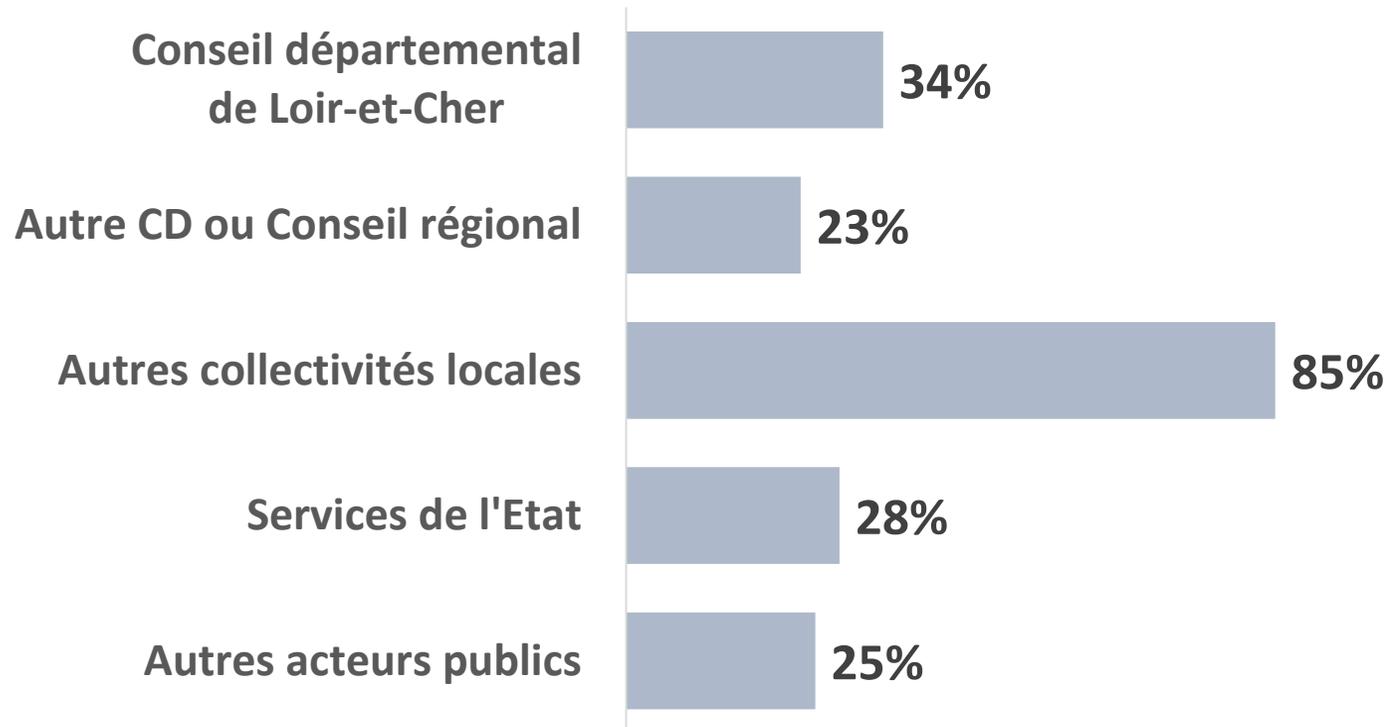
Echantillon - 384 entreprises

Echantillon - 157 entreprises

Un intérêt très fort pour les marchés communaux



Proportion d'entreprises ayant déjà répondu à un marché public selon le type de demandeur



Echantillon - 158 entreprises

Autres acteurs publics cités :

*Bailleurs sociaux,
établissements de santé,
médico-sociaux,
INSA,
La Poste,
SDIS,
CAF,
Châteaux,*

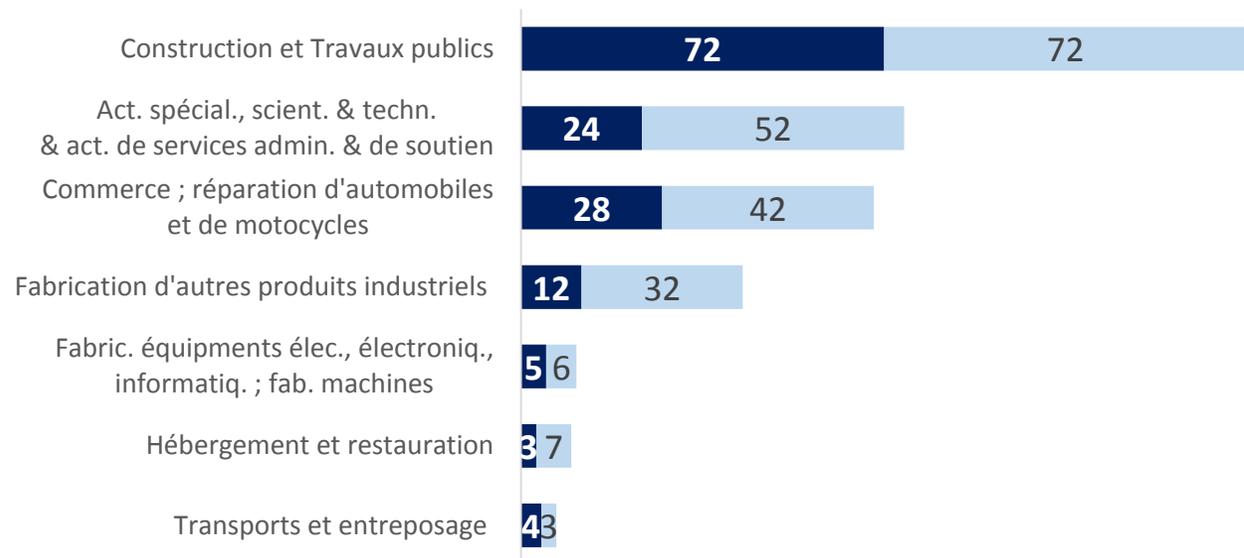
...

Une pratique plus fréquente parmi les répondants du BTP



1 entreprise du BTP sur 2...

Proportion d'entreprises ayant répondu à un marché public



- Ayant répondu à un marché public au cours de 3 dernières années
- N'ayant pas répondu à un marché public au cours des 3 dernières années



un profil différent

**des répondants
aux marchés du CD 41**

1 répondant du BTP sur 4

Moins de très petites entreprises

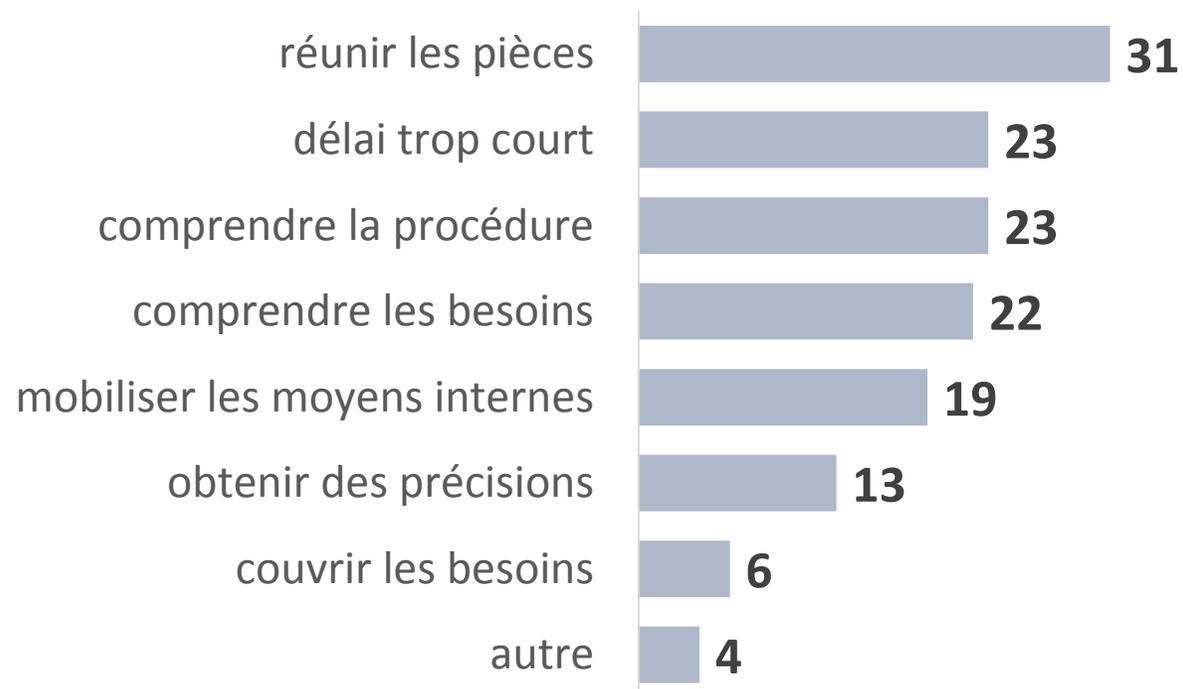
Echantillon - 362 entreprises – secteurs d'activité comprenant au moins 5 entreprises

Des difficultés fréquentes lors de la phase de réponse



1 entreprise sur 3 concernée (56) surtout pour réunir les pièces nécessaires

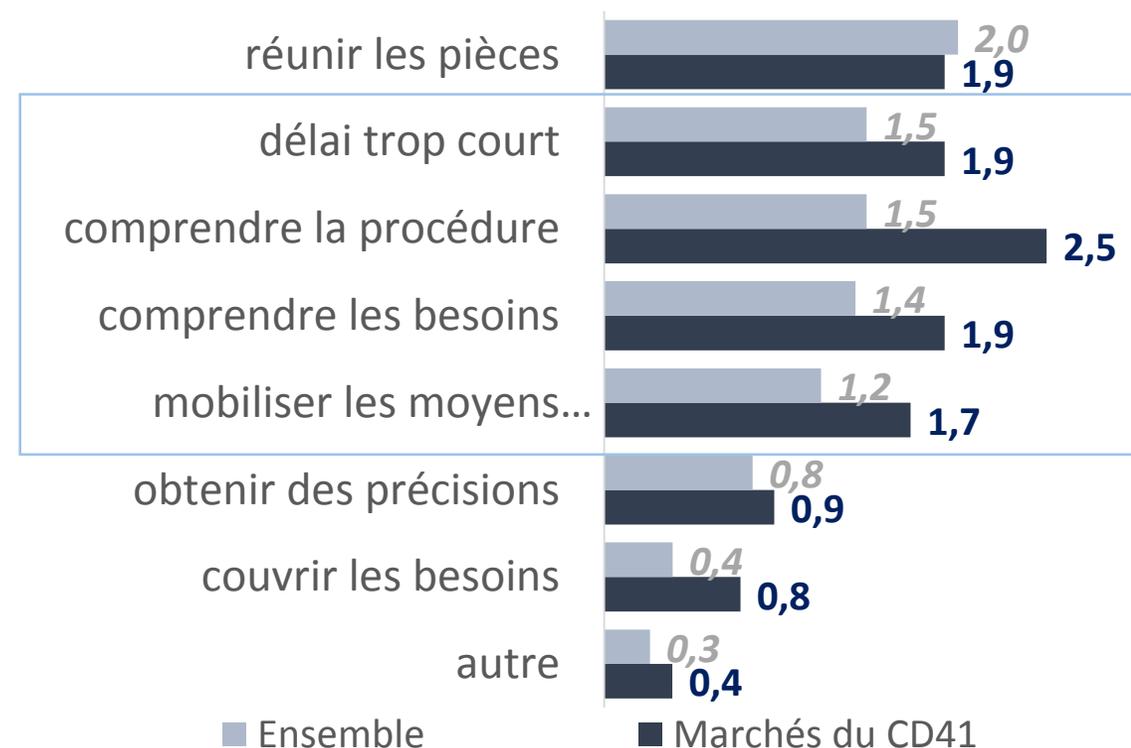
Difficulté(s) rencontrée(s) dans la phase de réponse au marché public (en nb d'entreprises)



Echantillon – 56 entreprises ayant rencontré des difficultés dans la phase de réponse

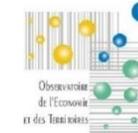
Des difficultés un peu plus marquées pour répondre aux appels d'offre du CD41

Part des entreprises ayant rencontré des difficultés lors de la phase de réponse (en p.10)



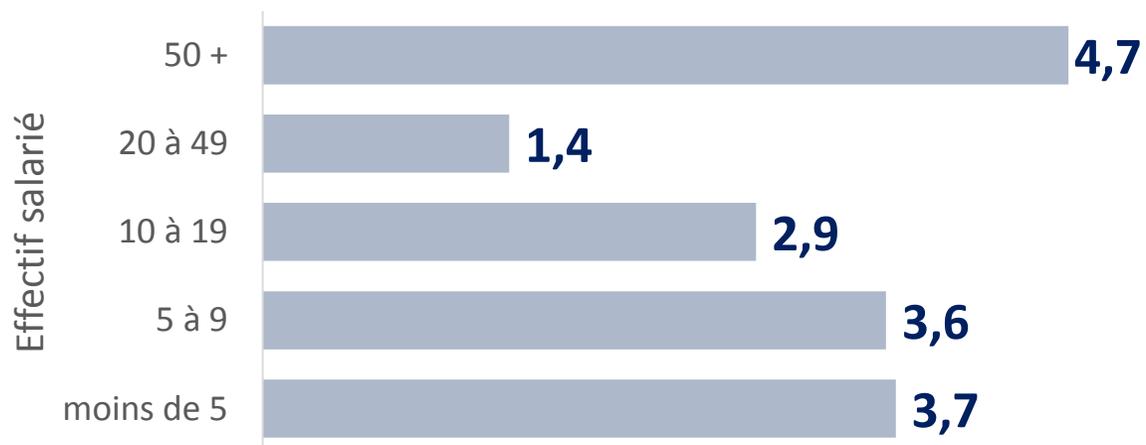
Echantillon – Ensemble : 156 entreprises, CD41 : 53 entreprises ayant répondu à un marché public au cours des 3 dernières années

Les difficultés diffèrent selon la taille de l'entreprise



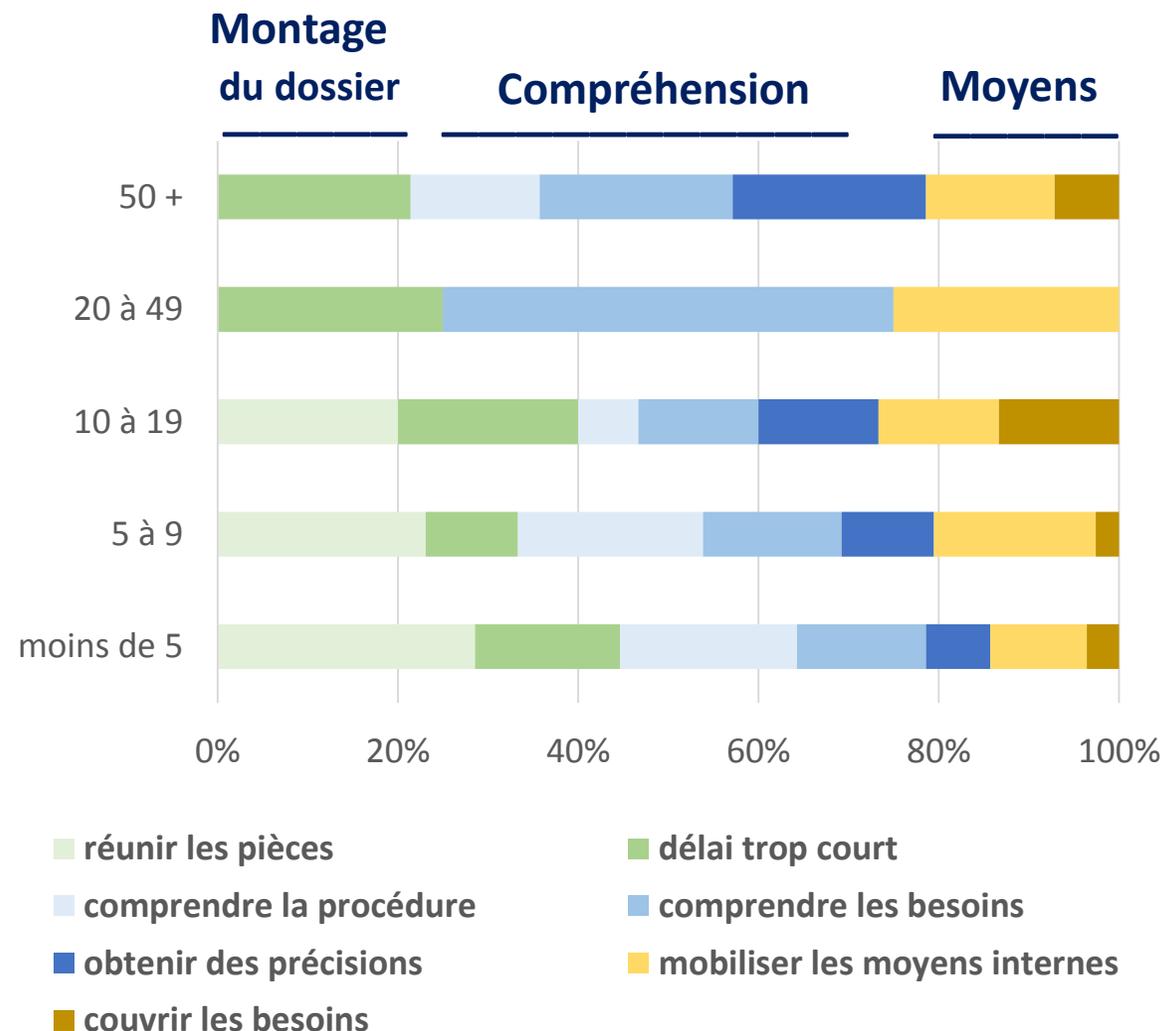
Près de la moitié des entreprises de plus de 50 salariés

Proportion d'entreprises ayant rencontré des difficultés selon leur taille (en p.10)



Echantillon – 146 entreprises dont l'effectif salarié est connu ayant répondu à un marché public

Types de difficultés rencontrées (en % des citations)



Moins de gêne une fois le dossier déposé

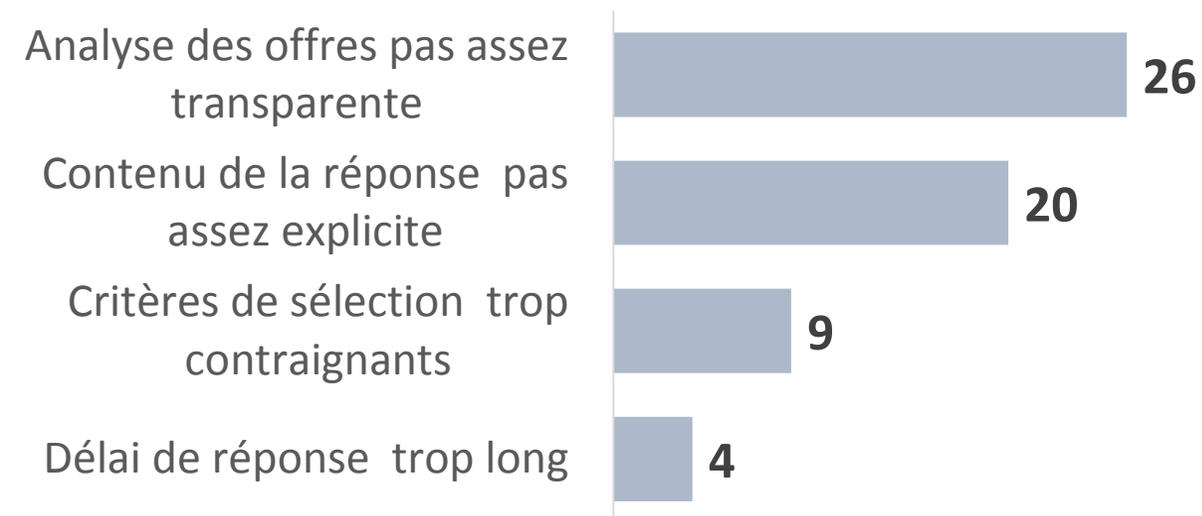


1 entreprise sur 5 concernée

32 répondants

En cause, la compréhension des choix

Après le dépôt de votre réponse, avez-vous été gêné par certains éléments dans la suite de la procédure ?

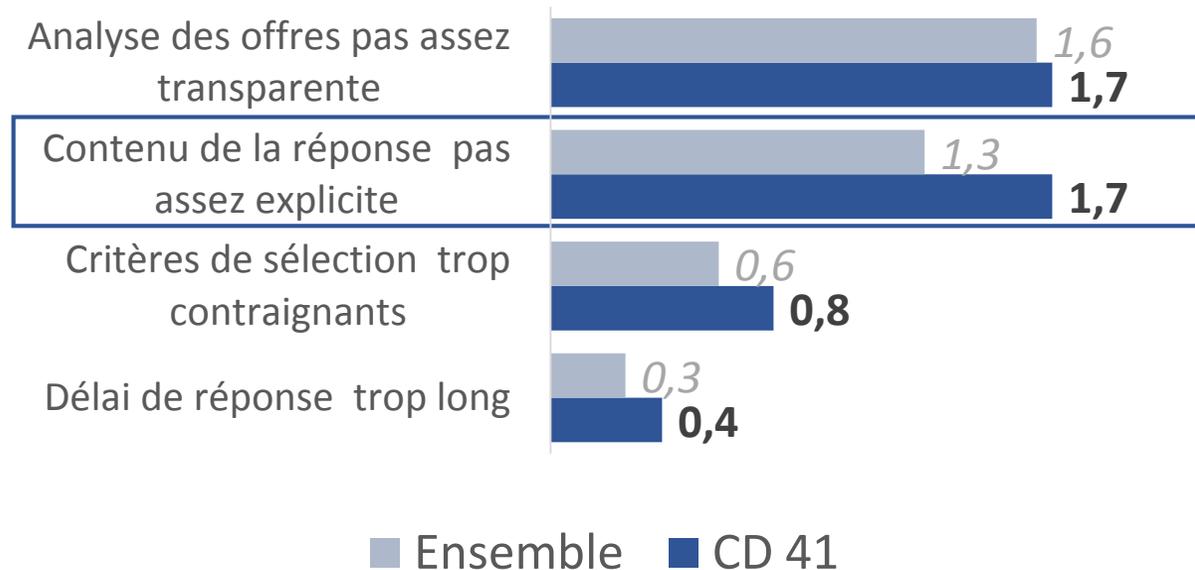


Echantillon – 32 entreprises ayant rencontré des difficultés suite au dépôt de leur réponse



Des réponses plus explicites attendues du CD41

Part des entreprises gênées (en p.10)

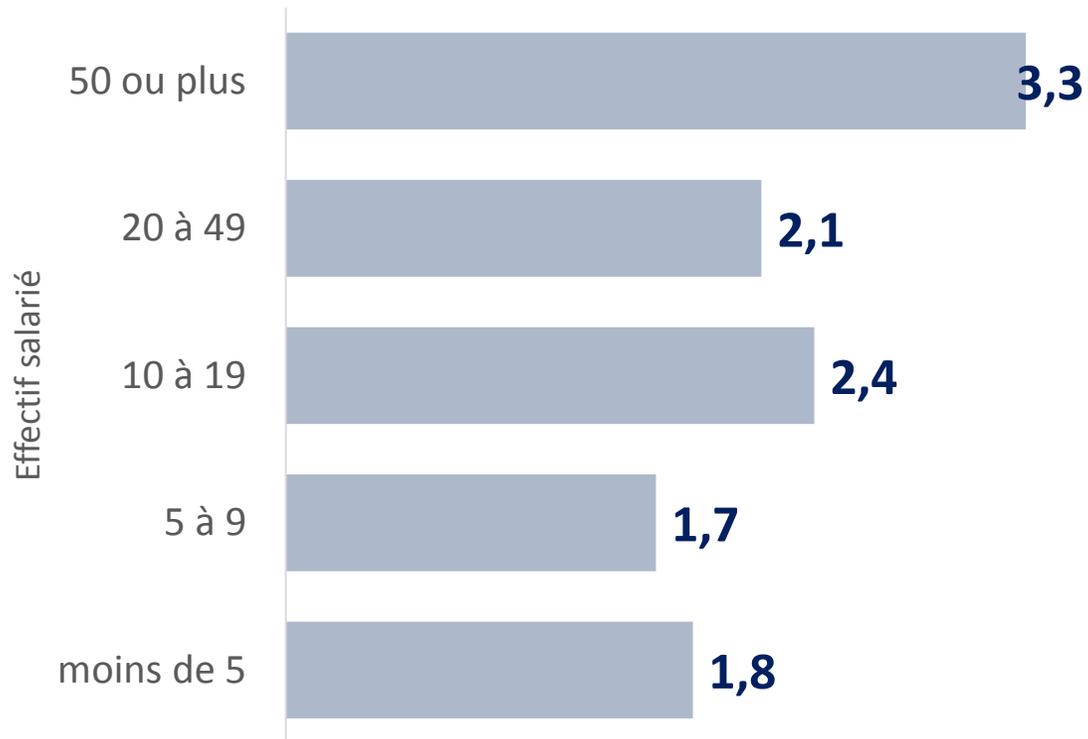


Echantillon – Ensemble : 158 entreprises, CD41 : 53 entreprises ayant répondu à un marché public au cours des 3 dernières années

Des choix pas toujours compris

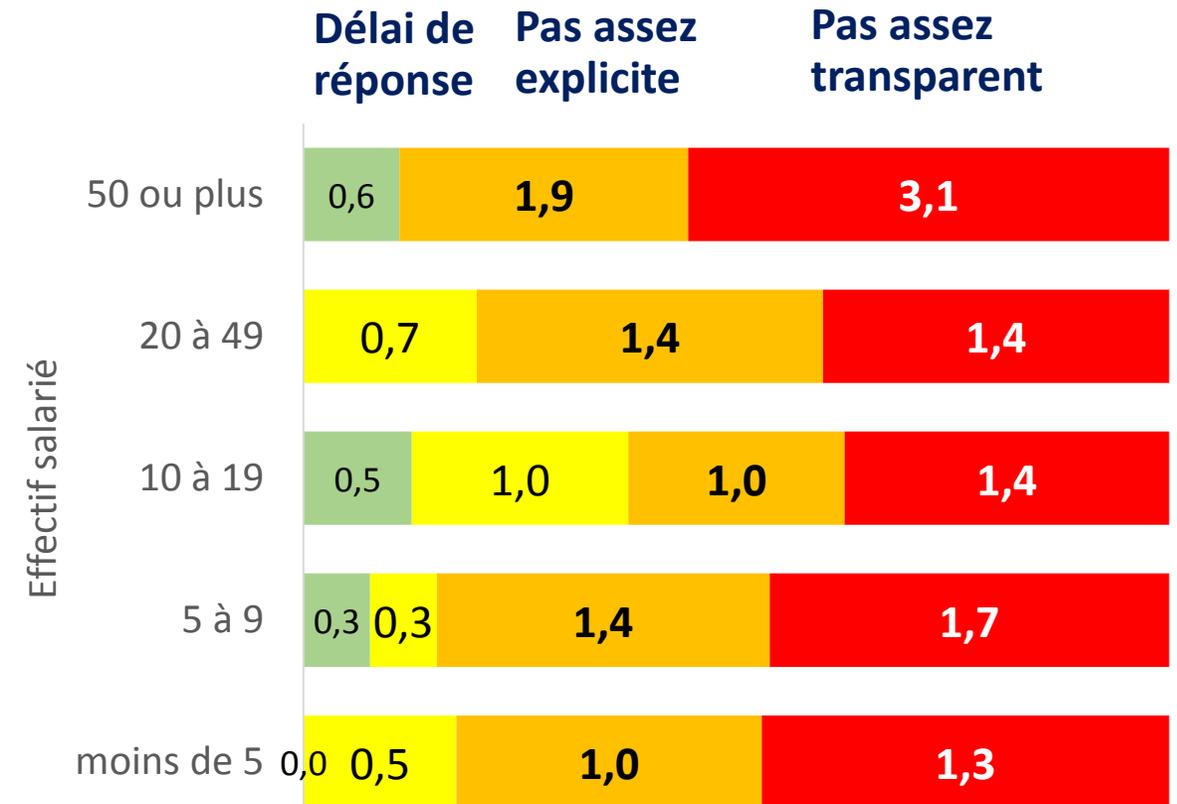


Part des entreprises ayant été gênées par certains éléments dans la suite de la procédure selon leur taille (en p.10)



Echantillon – 146 entreprises dont l'effectif salarié est connu ayant répondu à un marché public

Part des entreprises gênées ayant cité chacun des items suivants (en p. 10)
plusieurs réponses possibles



Critères de choix

3 répondants sur 4 ont remporté au moins un marché



115 entreprises répondantes ont remporté un marché public au cours des trois dernières années,

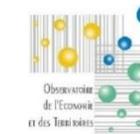
74 % de celles ayant déposé une réponse



33 ont remporté un marché du CD 41

58 % de celles y ayant répondu

Une forte dépendance aux marchés publics

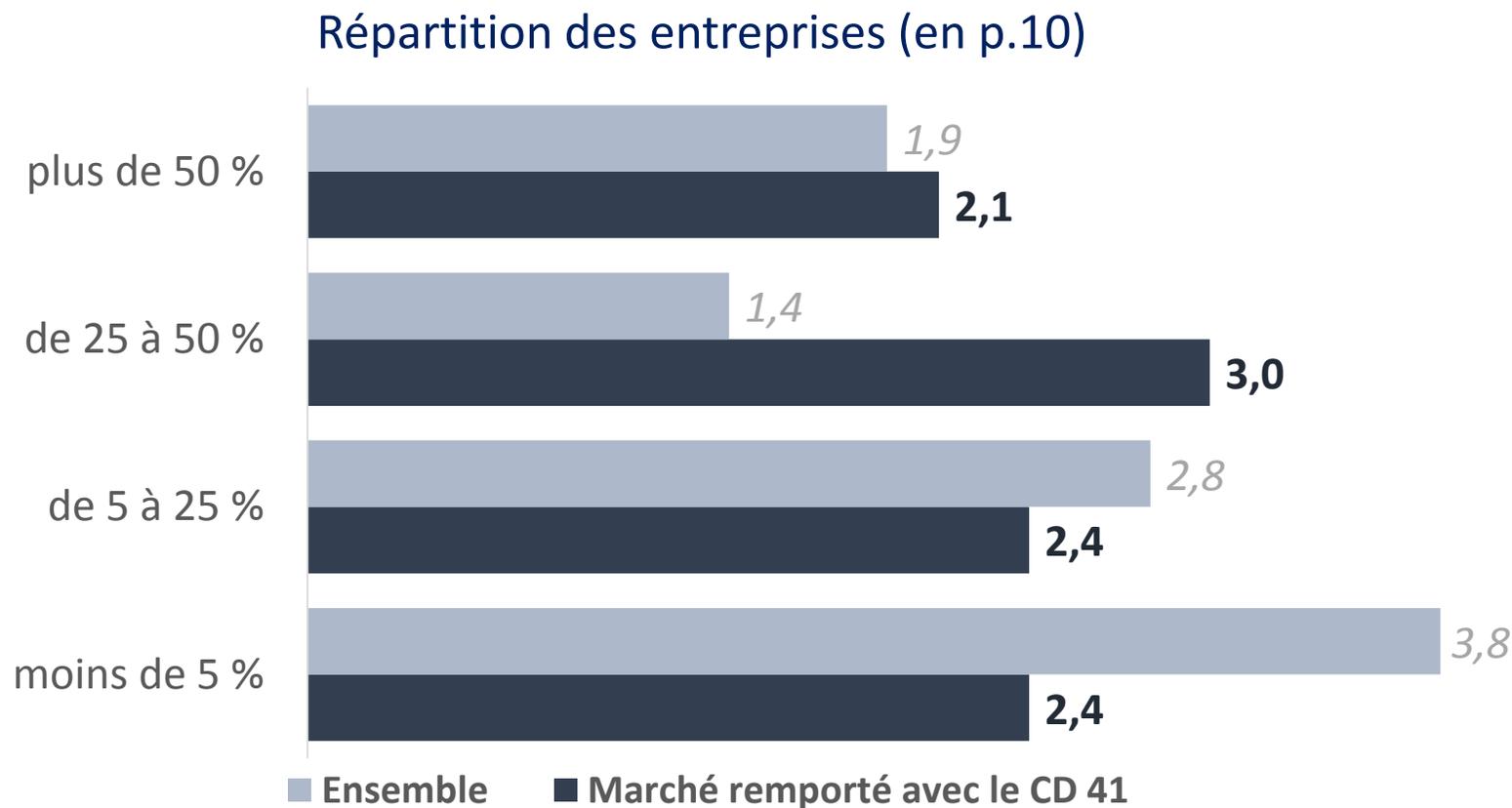


1 entreprise sur 3

fait plus du quart de son CA avec les marchés publics

À combien évaluez-vous la part de votre chiffre d'affaires réalisée avec le secteur public ?

Part du CA de l'entreprise réalisé avec le secteur public



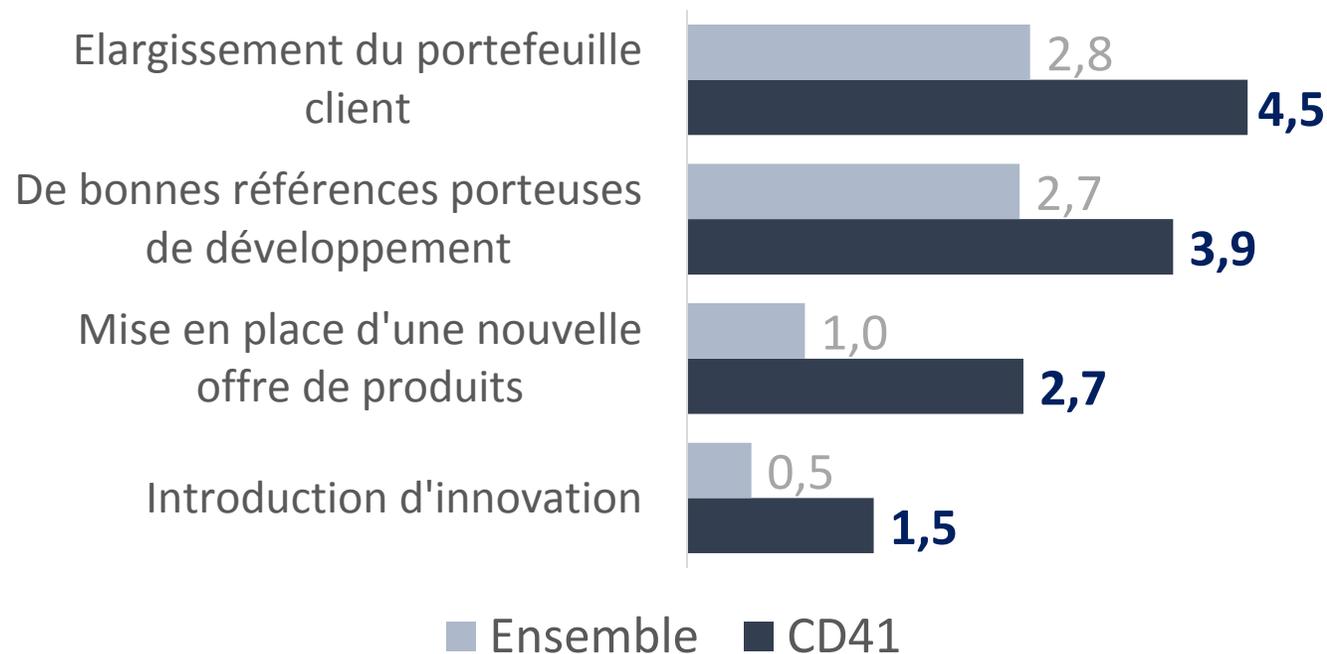
Echantillon - Ensemble : 113 entreprises dont marché public du CD41 : 33 entreprises

**Les marchés publics ont favorisé le développement de
4 entreprises sur 10**

**6 sur 10
pour celles travaillant pour le CD 41**

1 entreprise sur 5 a créé de l'emploi

Ces marchés publics ont-ils favorisé le développement de votre entreprise ?
en proportion des entreprises ayant cité l'item
(en p.10)



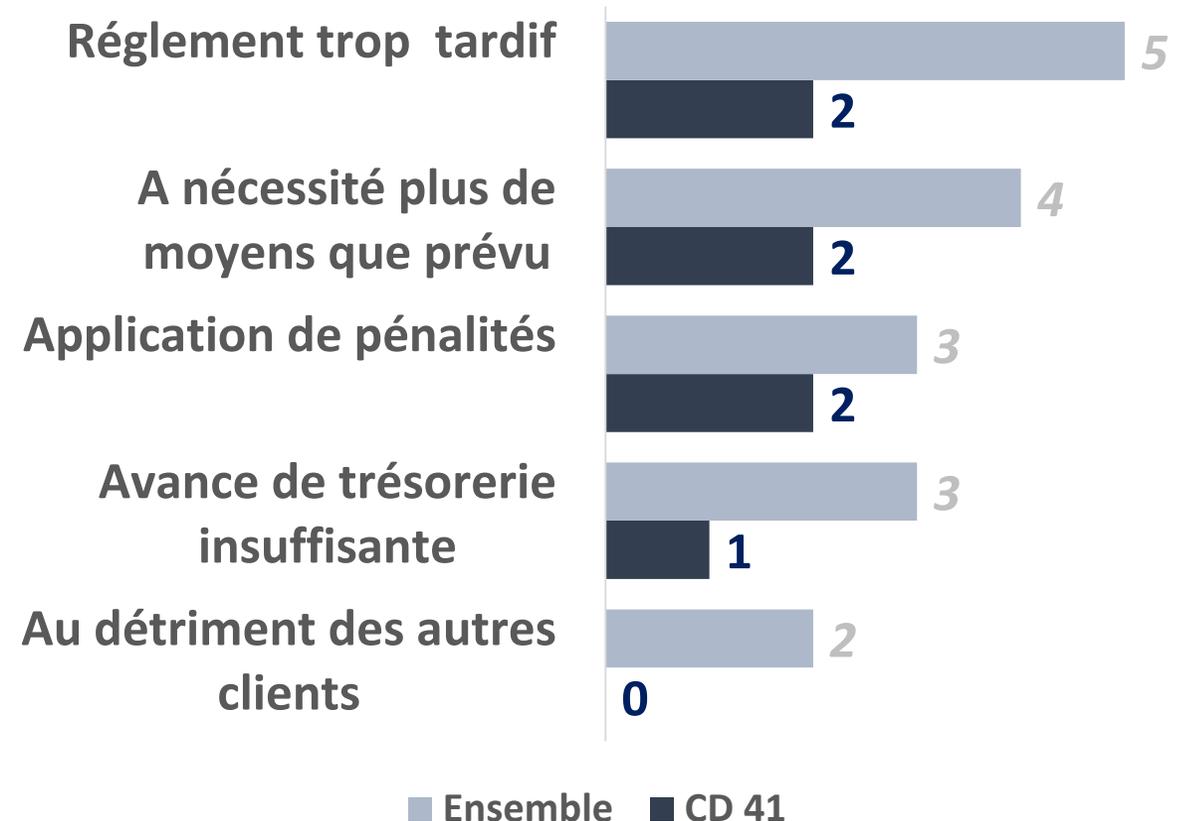
Un impact très rarement négatif



10 témoignages négatifs

Impacts financiers pour la plupart

Raisons de l'impact négatif (nb réponses)



Echantillon - Ensemble : 10 entreprises ; CD41 : 4 entreprises

La réponse groupée, satisfaisante pour ceux qui l'ont expérimentée



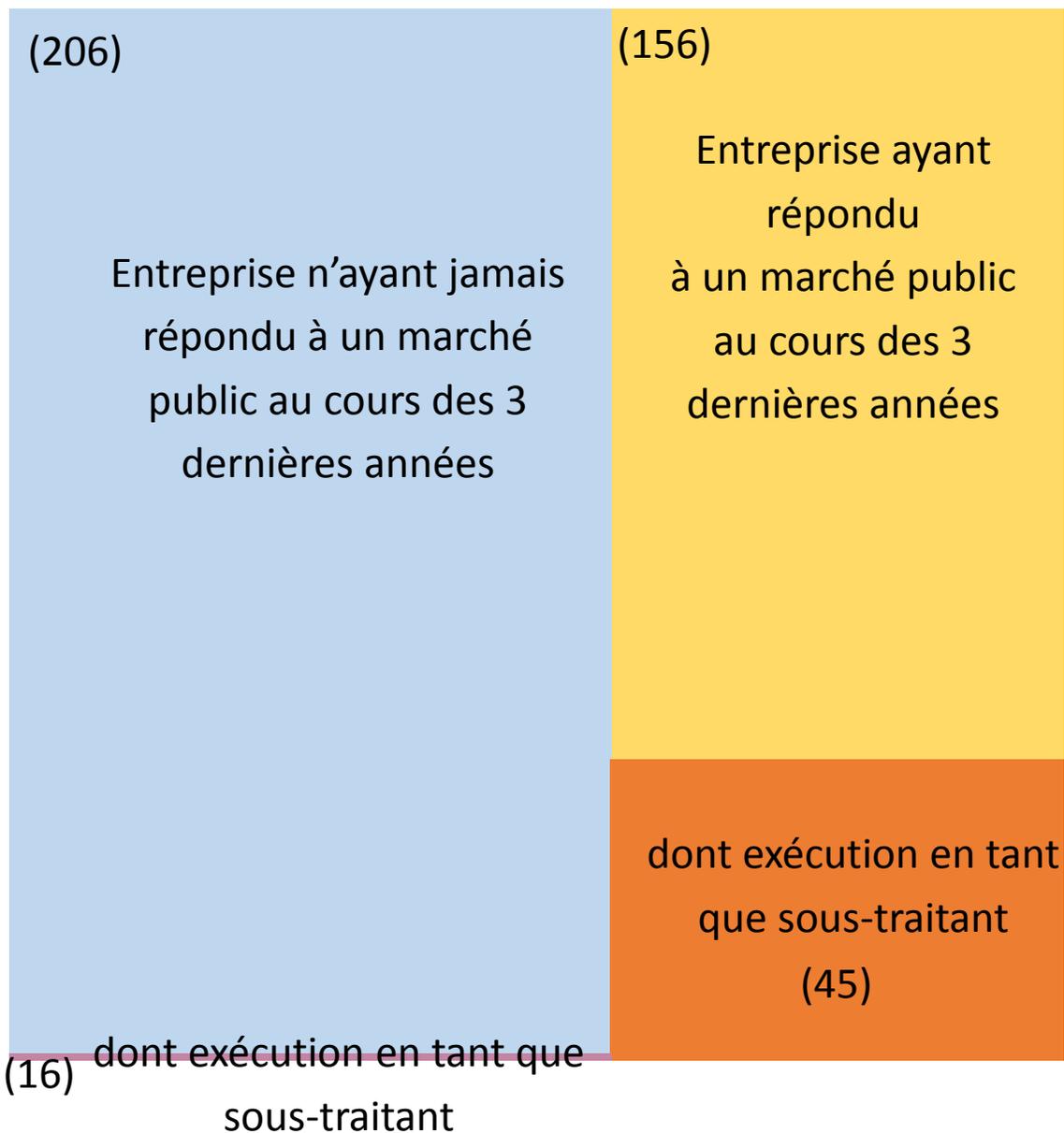
<p>(61)</p> <p>Entreprise n'ayant pas participé à une réponse groupée</p> <p><i>et ne l'envisageant pas</i></p>	<p>(7)</p>
<p>(37)</p> <p>Entreprise n'ayant pas participé à une réponse groupée</p> <p><i>Mais l'envisageant</i></p>	<p>(45)</p> <p>Entreprise ayant participé à une réponse groupée</p> <p><i>et l'envisageant de nouveau</i></p>

Entreprise ayant participé à une réponse groupée *et ne l'envisageant plus*

1 entreprise sur 3 l'a expérimentée
Presque toutes l'envisagent de nouveau

Une quarantaine d'entreprises prêtes à l'expérimenter

La sous-traitance assez peu répandue



Près de 1 entreprises sur 5
a participé à un marché public
en tant que sous-traitant

Une pratique plus répandue parmi
celles répondant elles-mêmes aux
appels d'offre

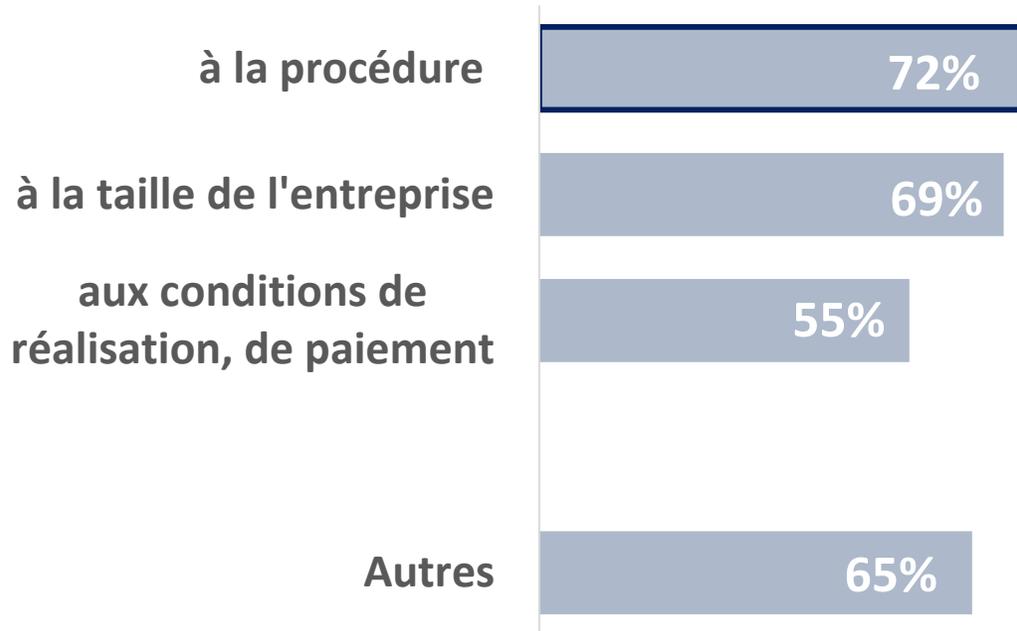
La plupart pensent que leurs
réalisations auraient pu faire
l'objet d'un marché à part entière

La procédure, un frein majeur

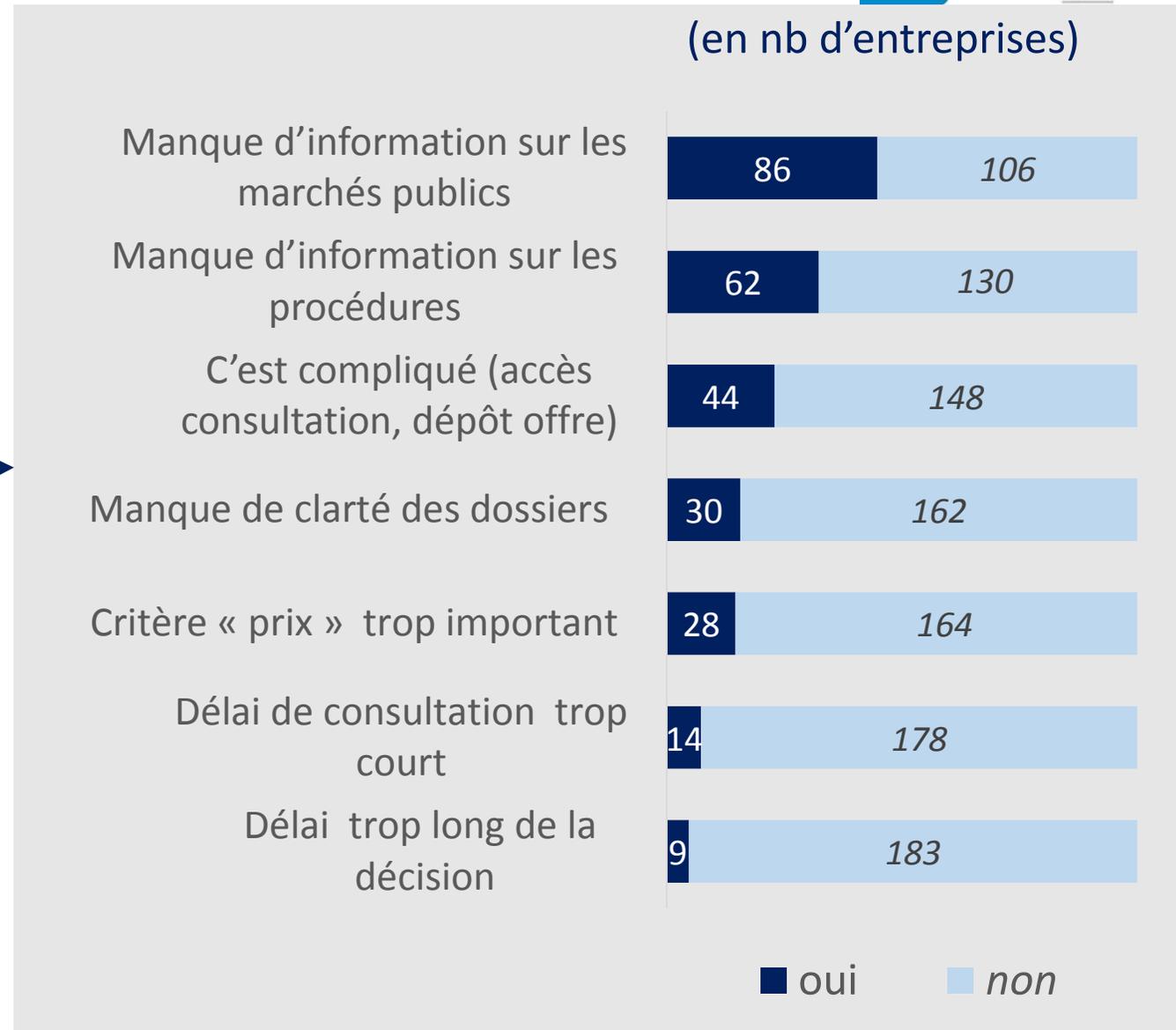


Entreprises n'ayant jamais répondu à une offre

Pour des raisons liées...

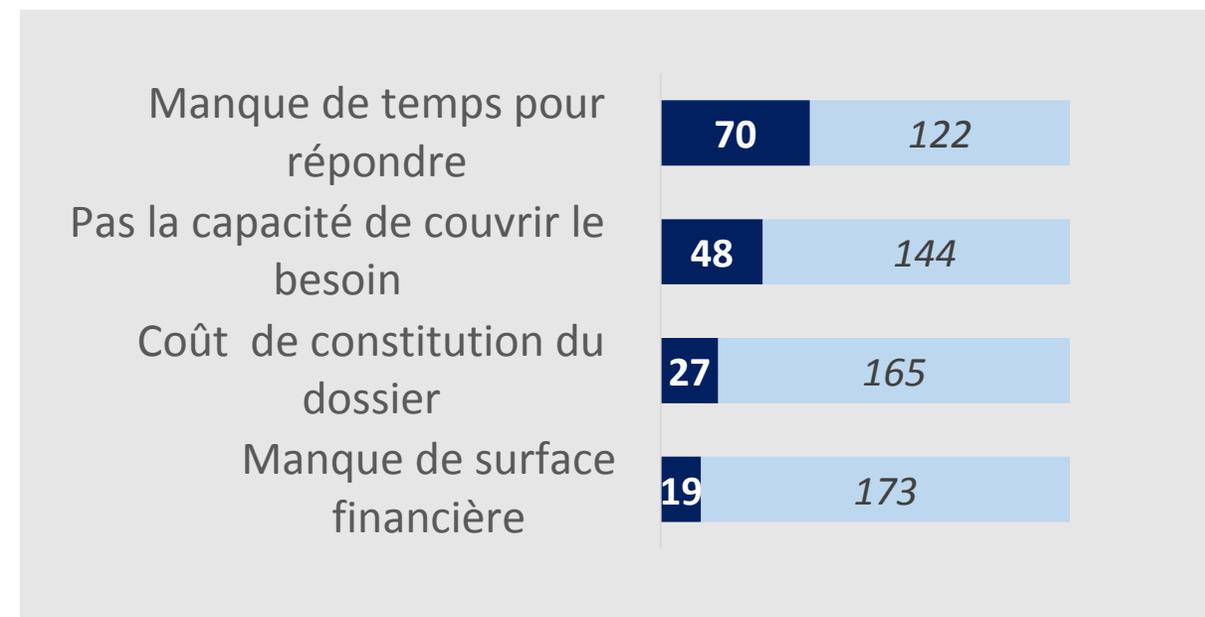
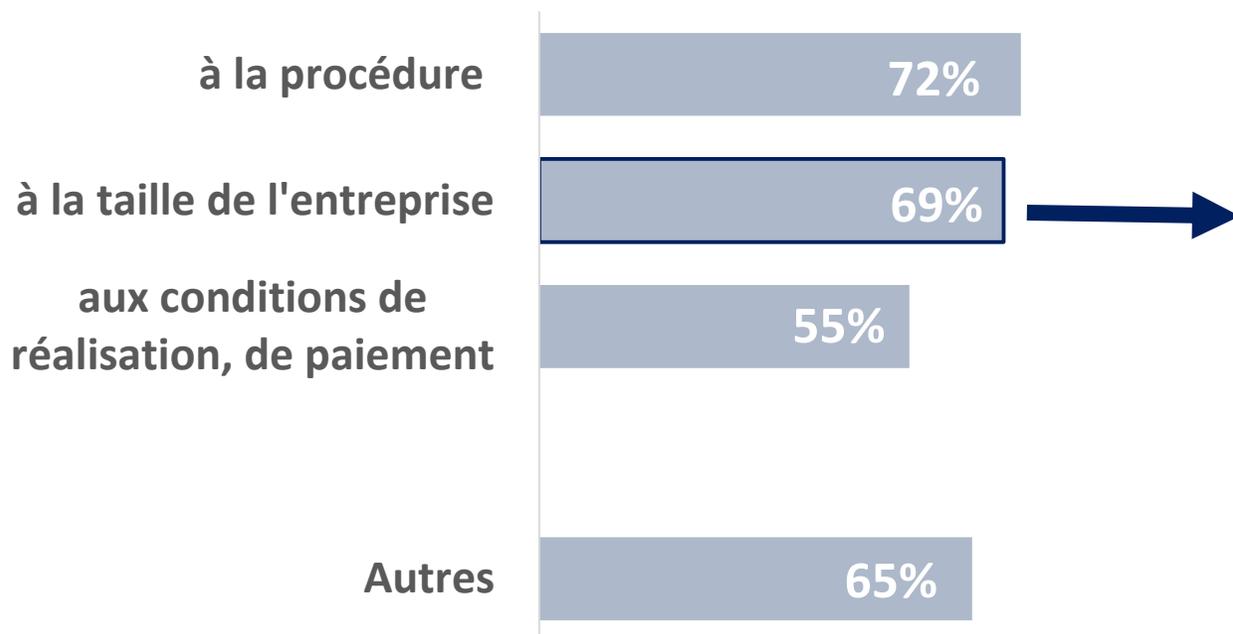


Echantillon - 213 entreprises



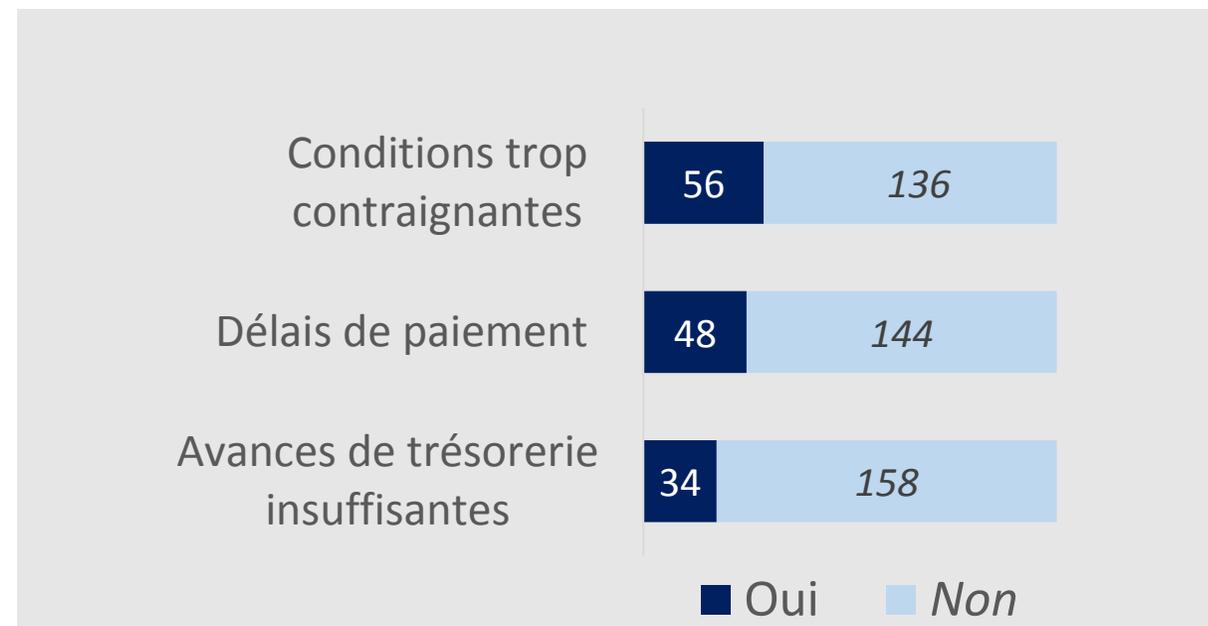
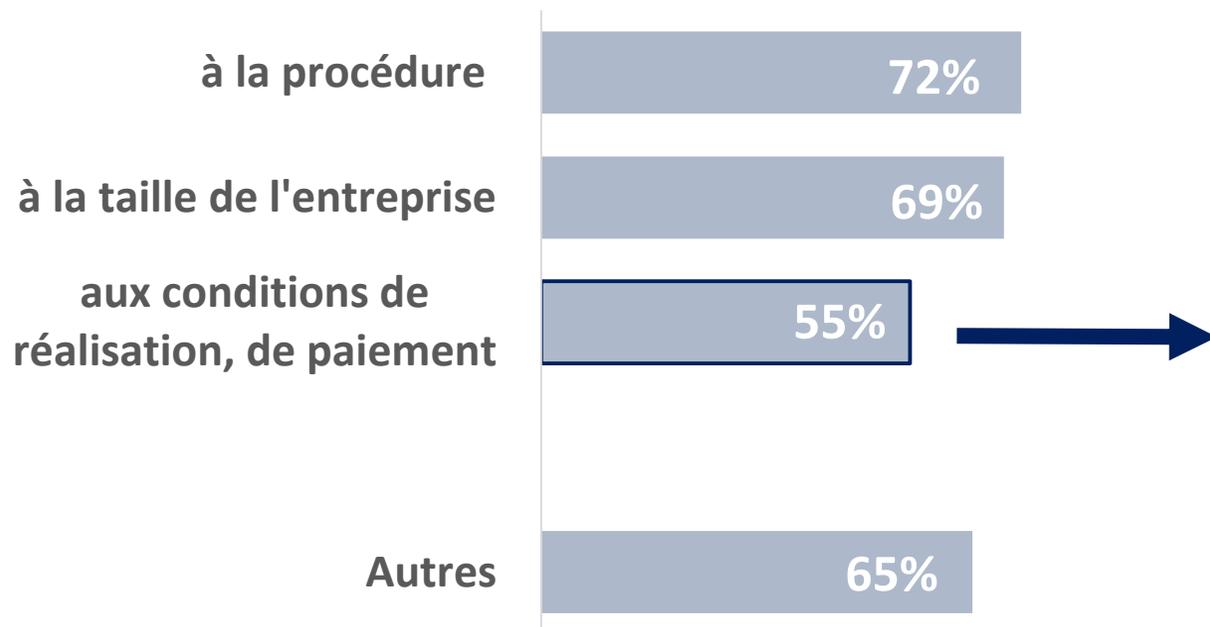
Entreprises n'ayant jamais répondu à une offre

Pour des raisons liées...



Entreprises n'ayant jamais répondu à une offre

Pour des raisons...

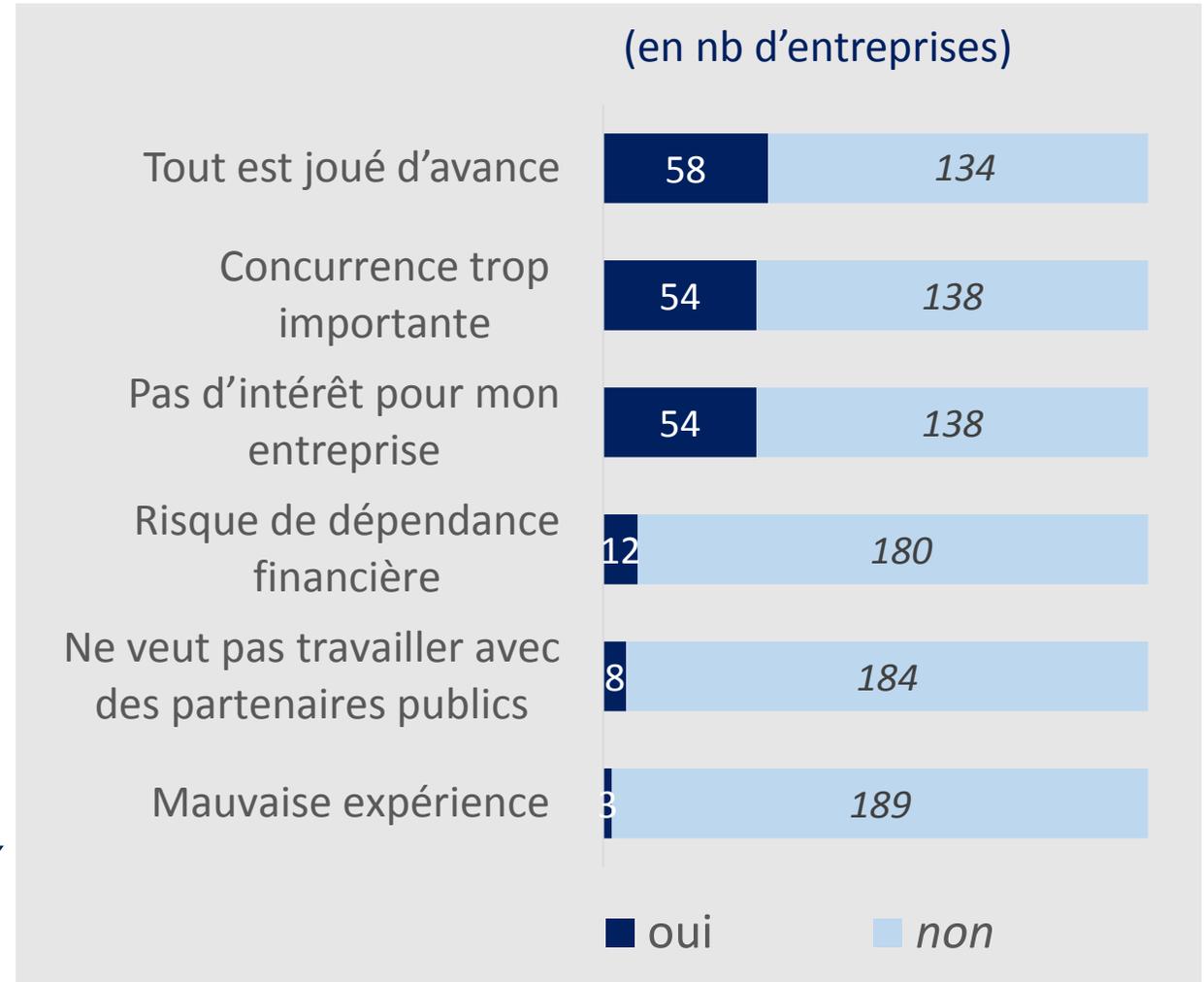
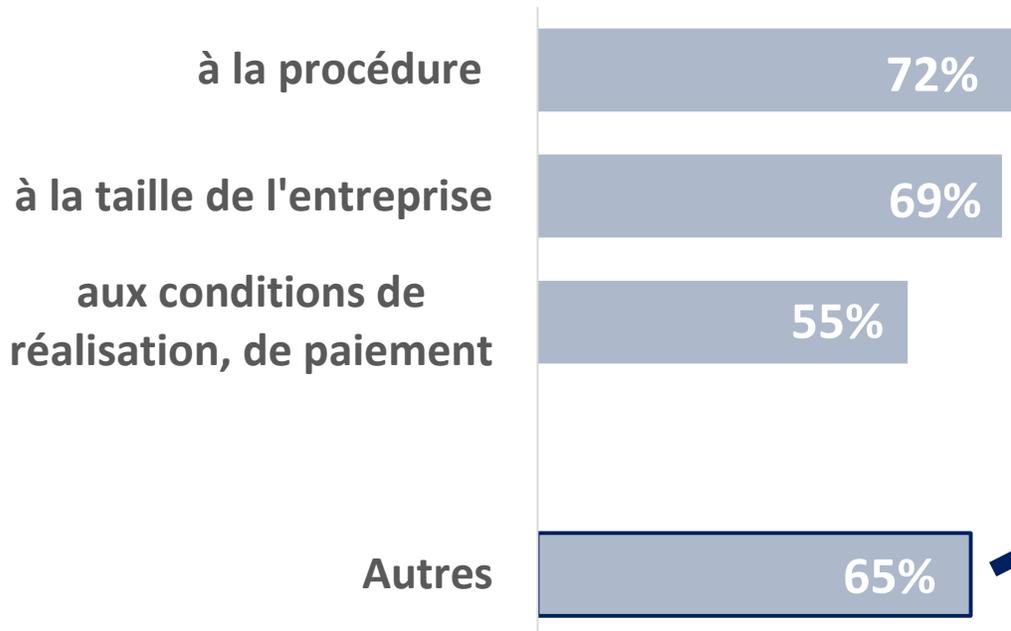


Tout serait joué d'avance ?



Entreprises n'ayant jamais répondu à une offre

Pour des raisons...



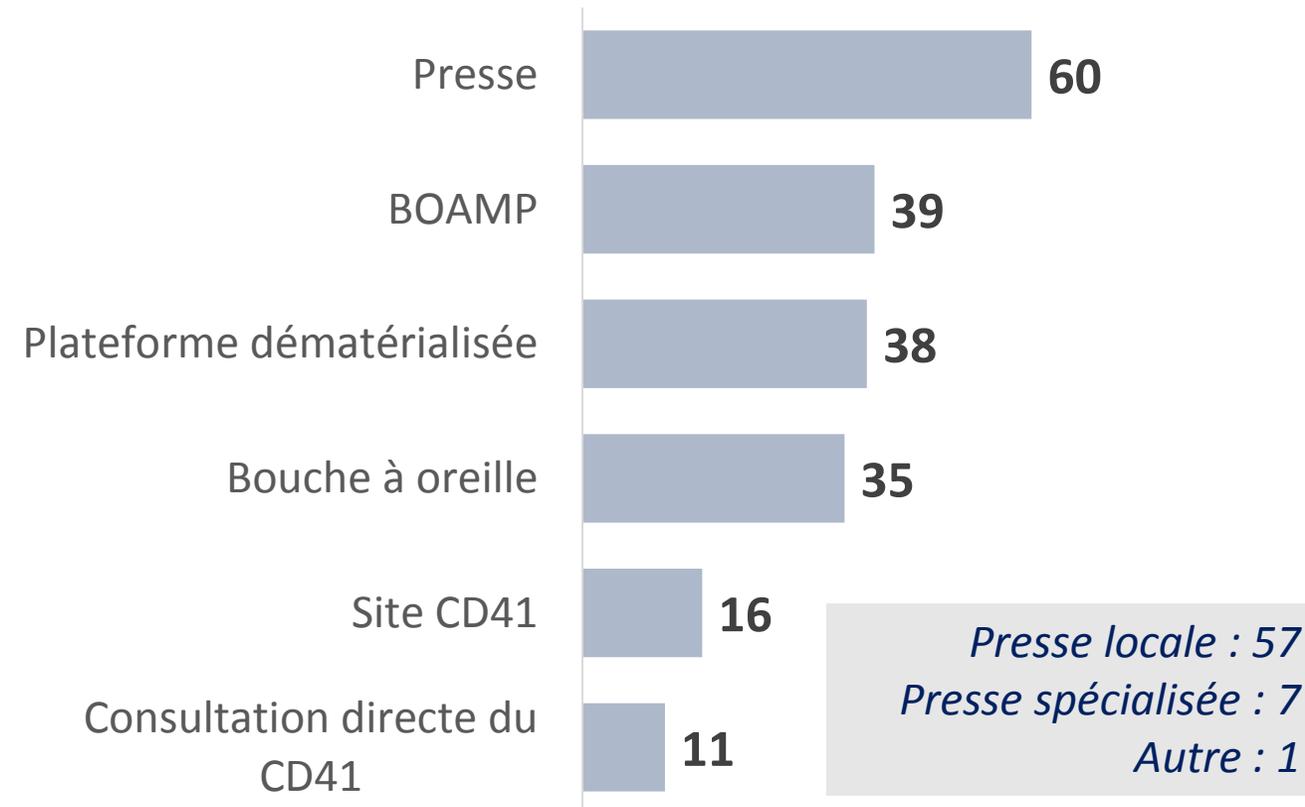
Large méconnaissance des marchés du CD 41



**7 entreprises sur 10
affirment ne pas
les connaître**

**Elles évoquent un manque
de visibilité**

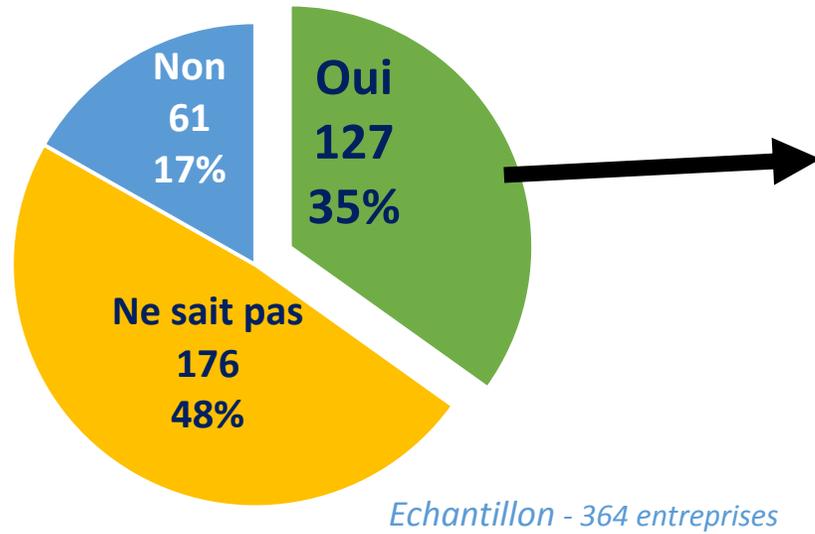
Principaux canaux d'information cités
par celles en ayant connaissance
(en nb d'entreprises)



Peu d'entreprises totalement fermées aux marchés publics



À l'avenir, envisagez-vous de développer ou de renforcer votre activité avec le secteur public ?

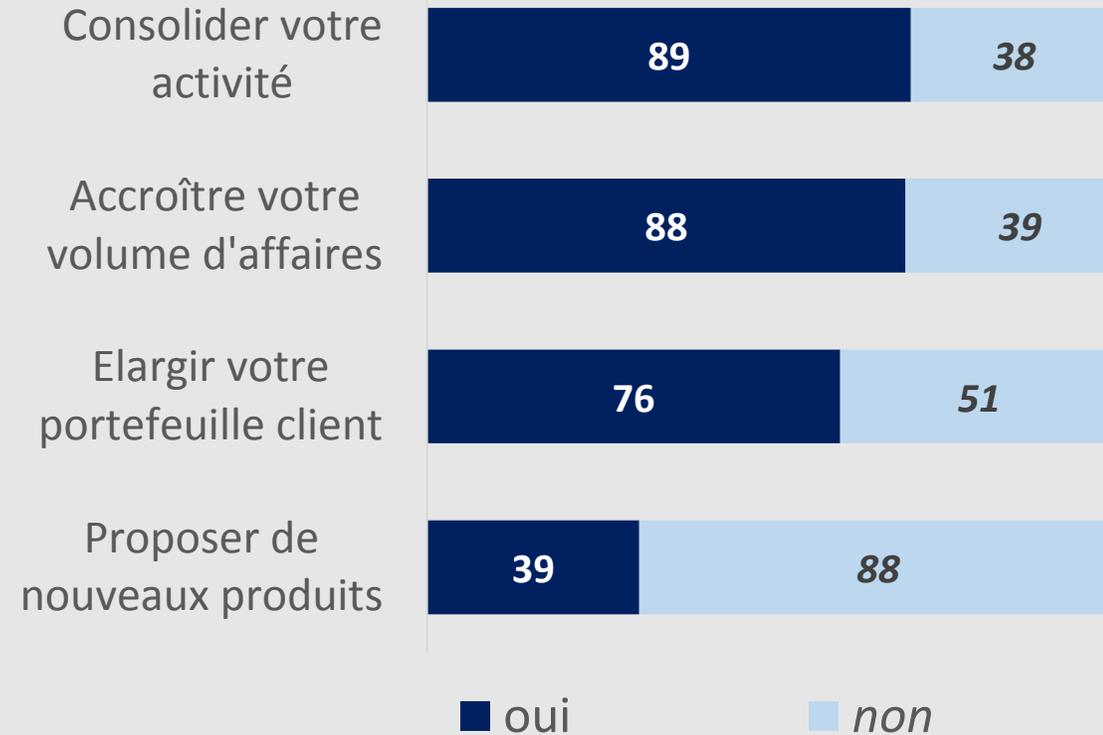


10 % des entreprises

ayant déjà concouru ou remporté un marché ne souhaitent pas renouveler l'expérience

Plus d'une sur trois dans ce cas hésite

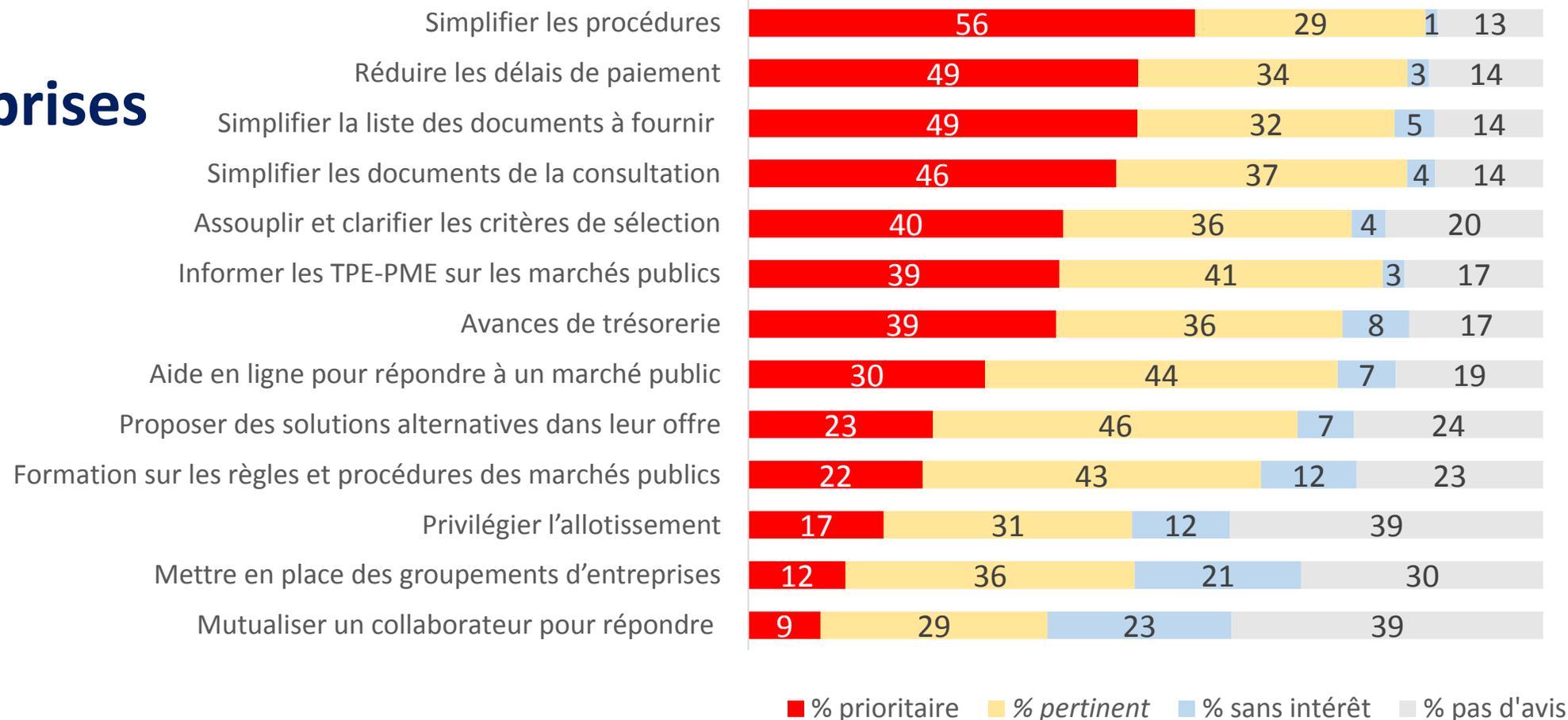
Objectifs des entreprises qui envisagent de développer ou de renforcer leur activité avec le secteur public



Echantillon - 127 entreprises

Des axes d'amélioration privilégiés par les entreprises

Quelles actions conviendrait-il de mener pour améliorer l'accès des entreprises aux marchés publics ?



Suggestions des responsables d'entreprises



Simplifier les procédures

- « Avoir **un accès simplifié pour les petits entrepreneurs** (je suis auto entrepreneur) concernant des chantiers de taille modeste »
- « **Simplifier les procédures** et plus d'information en direction des petites structures »

Informar les entreprises

- « **Informar (courrier/courriel)** les entreprises locales **d'une offre de marché public correspondant à leur cœur de métier / code NAF.** »
- « **Réunions informatives** pour la création des dossiers et réunions informatives par chantier pour connaître les exigences du maître d'ouvrage. »
- « **S'inscrire sur une plateforme**, cocher des rubriques de fournitures, services ou travaux et **recevoir une alerte** quand un marché est déposé. Libre à la TPE d'y répondre ou pas. »
- « Avoir **une personne référente Marchés Publics** pour le secteur du travail protégé comme cela est le cas pour celui de l'IAE. »
- « Créer un **livret explicatif** et le distribuer a tout nouvel artisan, voir distribué a tous »
- « **Avoir en 2 à 4 heures une formation** pour accéder à ces données et savoir y répondre efficacement, avoir un lien pour être informé dès nouvelle parution »

Disposer de sites Internet dédiés aux marchés publics

- « Regrouper les appels d'offre sur un **site consultable** par tous les entrepreneurs »
- « Des **sites plus clairs** pour avoir accès aux documents »
- « Possibilité de **trier, par métier, les appels d'offres** dans les recherches. »
- « Des plateformes informatiques de dématérialisation et les token RGS **compatibles Linux** »

Suggestions des responsables d'entreprises



Privilégier les entreprises locales

- « **Priorité aux entreprises de la commune ou ville** » ; « **Consulter les entreprises locales** »...
- « Notre entreprise n'a obtenu **aucun marché avec le Département du Loir et Cher depuis 2014**, alors qu'elle est **la seule dans son domaine d'activité** implantée dans le département. Dans la plupart des autres départements alentour, un avantage relatif est accordé aux entreprises du secteur. »

Mettre en place un meilleur suivi des marchés publics

- « **Vérifier la véracité des offres** : provenance des matériels, qualités...**Approfondir les offres quand il y a des grosses différences de chiffre.** »
- « Savoir apprécier la stabilité de l'entreprise, veiller à son fonctionnement, sa constitution, son personnel, mais aussi sa direction pour permettre un prix juste »
- « Faire attention qu'à la fin de chaque travaux c'est ce qui a été demandé et chiffré qui est installé et facturé »

Améliorer la transparence des réponses

- « **Plus de transparence dans l'attribution des offres.** Chaque candidat qui a répondu et qui n'est pas retenu, devrait systématiquement avoir accès à l'offre retenue. »
- « **Avoir les résultats d'approbations des lots** avec explications qualité prix »

Autres propositions

- « *Imposer des PME en fonction des montants de marché* » ; « *Consultation des TPE-PME plus fréquente* »...

Accès aux marchés publics

Mai 2018

